

Indice genevois des prix à la consommation : + 0,3 % en février 1996

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en février 1996 et s'établit à 103,8 points (mai 1993 = 100). En raison de l'effet de base relatif à l'introduction de la TVA en début d'année 1995, le taux annuel de renchérissement retombe à 0,7 % ce mois.

Dans l'alimentation, boissons et tabacs, l'indice progresse de 0,8 % en un mois (en un an : - 0,8 %); ce mouvement s'explique principalement par la hausse saisonnière des fruits et légumes.

Les loyers (éventuelles surtaxes dans les logements subventionnés et allocations de logement prises en compte) augmentent de 0,4 % en trois mois (en un an : + 2,9 %). En raison de l'asymétrie du relevé des loyers (gros échantillon en mai, petit échantillon en août, novembre et février), c'est la variation annuelle de mai qui constitue le meilleur point de référence. Si l'on exclut les loyers du calcul de l'indice, le taux annuel de renchérissement tombe à 0,1 %.

La baisse du mazout et la hausse des loyers expliquent l'augmentation de l'indice du groupe logement et énergie (en un mois : + 0,3 %; en un an : + 2,5 %). Le repli de l'essence entraîne celui de l'indice du groupe transports et communications (en un mois : - 0,2 %; en un an : - 1,2 %).

Dans le groupe autres biens et services, l'indice progresse de 0,7 % en trois mois (en un an : + 0,8 %) en raison principalement de la hausse saisonnière des voyages à forfait et des logements de vacances.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en février 1996

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	103,8	0,3	0,7
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	100,7	0,8	- 0,8
Habillement et chaussures	6,5	101,2	0,0	0,3
Logement et énergie	25,2	105,1	0,3	2,5
<i>logement</i>	22,0	105,2	0,4	2,9
<i>énergie</i>	3,2	104,9	- 0,7	0,0
Aménagement du logement	6,8	102,1	///	1,4
Santé	10,2	103,9	///	1,1
Transports et communications	11,4	101,6	- 0,2	- 1,2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	101,1	///	- 0,2
Autres biens et services	14,7	110,2	0,7	0,8

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : 149,3
septembre 1977 = 100 : 183,5
septembre 1966 = 100 : 312,3

21 février 1996

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67